

Répercussions psychologiques du divorce parental chez l'enfant

Psychological repercussions of parental divorce on child

S. Vangyseghem et J. Appelboom

Clinique de Psychiatrie infanto-juvénile, Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola, U.L.B.

RESUME

Le divorce parental est une expérience à risque traumatique pour l'enfant. L'adaptation de l'enfant dépend de différents facteurs : son âge, sa personnalité et celle de ses parents, son contexte de vie. Ces différents aspects sont développés. Dans le décours de la séparation parentale, les symptômes apparaissant chez l'enfant sont essentiellement liés à l'angoisse et au sentiment de perte. Aucun de ces symptômes n'est spécifique à la séparation parentale et sont dans la plupart des cas transitoires. Le divorce est à prendre en considération comme facteur de vulnérabilité plutôt que facteur étiologique précis. La persistance de conflits entre les parents semble être le facteur influençant le plus négativement l'adaptation de l'enfant.

Rev Med Brux 2004 ; 25 : 442-8

ABSTRACT

The parental divorce is an experience with traumatic risk for child. The child's adaptation depends on many factors : his age, his personality and his parent's one, his life context. Those aspects are developed. As the parental separation moves forward, the symptoms that appear in the child are essentially linked to anxiety and feeling of loss. None of these is specific to the parental separation and are, most of the time, temporary. Divorce has to be considered as a factor of vulnerability rather than one precise etiology. The conflicts' persistence between parents seems to be the factor the most important in the worst influence for child's adaptation

Rev Med Brux 2004 ; 25 : 442-8

Key words : divorce, psychological repercussions, child

INTRODUCTION

Le divorce, même s'il vient concrétiser une situation préalablement conflictuelle, naturellement ressentie par l'enfant, va officialiser la rupture parentale et consacrer l'éclatement de la famille. La rupture de cette unité biologique et affective est source de traumatismes psychiques chez l'enfant et ce, d'autant plus intensément, qu'il survient à des moments clés de son développement. Dans bien des cas, l'enfant tend à se protéger contre cette situation traumatisante en présentant des conduites réactionnelles pouvant être pathologiques. Dans la mesure où le divorce des parents entraîne l'éclatement de la famille, donc l'explosion des points de repère et la disparition momentanée des balises du développement, il constitue une expérience vécue à risque traumatique pour l'enfant¹.

Comme tout évènement traumatique, le divorce va être suivi d'une première phase adaptative où l'an-

goisse prédomine avec les symptômes de déni, d'agressivité, de dépression et d'une deuxième phase où l'enfant tente de contrôler son angoisse. Durant cette période, l'enfant met en place des mécanismes d'adaptation qui peuvent être fonctionnels, c'est à dire permettant à l'enfant de poursuivre son développement de manière harmonieuse ou, au contraire, des mécanismes d'adaptation non fonctionnels avec apparition de divers symptômes tels que plaintes hypochondriaques, inhibition scolaire, trouble du sommeil, décompensation névrotique ou psychotique, etc.

Plus que le divorce, la nature de la mésentente parentale et la place de l'enfant au sein du conflit influenceront son évolution^{2,3}.

SEPARATION ET PARENTALITE

La séparation parentale va avoir des conséquences sur la façon dont est remplie la fonction parentale.

Cela ne sera pas sans répercussion sur l'enfant.

L'expression " fonction parentale " désigne ce que les parents mettent en œuvre auprès de l'enfant dans le domaine de la filiation. Cette dernière se manifeste de différentes façons : la filiation instituée par la responsabilité de parent, la filiation narcissique à travers les marqueurs biologiques, ou simplement le fait de subvenir aux besoins élémentaires de l'enfant. Pour un parent, assumer sa fonction consiste à apporter à l'enfant ce dont il a besoin (nourriture physique, psychique, affective, spirituelle).

Deux formes de dysfonctionnement peuvent surgir au moment de la séparation : celui qui consiste à échapper à sa fonction et celui qui consiste à empêcher l'autre parent de la remplir. Ces dysfonctionnements peuvent se décrire à partir de la place qu'occupent les parents. En cas de décision judiciaire concernant l'attribution de la garde principale et celle du droit de visite, le parent hébergeant principal voit sa fonction parentale renforcée et se vit victorieux ; tandis que le parent visiteur voit sa fonction parentale affaiblie.

Du côté du **parent hébergeant**, apparaît souvent un désir de rompre les contacts de l'enfant avec l'autre parent en l'accusant de comportements potentiellement dangereux pour l'enfant (alcoolisme, abus sexuel, enlèvement).

Le parent hébergeant peut aussi vouloir assouvir sa vengeance dans le cas d'antécédents de maltraitance conjugale ou de départ du conjoint. Dans ces cas, toute tentative de réintroduction de la fonction paternelle ou maternelle est assimilée à un déni du préjudice subi.

Le risque est alors que l'enfant soit manipulé par le parent et ne serve alors qu'à assouvir son besoin de vengeance. Des parents ne peuvent plus exister en tant que représentant de leur fonction parentale et des enfants restent blessés à vie d'avoir été utilisés comme munitions de combats.

L'idéologie maternaliste du XIX^{ème} siècle, avec la notion du sacrifice maternel (" mon enfant est tout pour moi ") voit ses effets pervers dans le fait que l'enfant n'a plus le droit d'être quelque chose pour lui-même. En plus, ce " tout pour moi " a souvent valeur de réciprocité et l'enfant n'est pas libre de se développer et grandir pour lui-même. C'est un enfant enchaîné.

L'idéal de la famille nucléaire encourage le parent hébergeant lors de l'arrivée d'un nouveau compagnon à évincer l'autre parent. L'enfant peut ainsi se trouver amené à rejeter le parent visiteur pour renforcer le lien affectif au nouveau couple parental.

Le **parent visiteur**, quant à lui, peut vouloir chercher à étendre son droit de visite en termes quantitatif ou qualitatif mais il peut également adopter une attitude d'abandon de la fonction parentale ; dans le cas d'une demande d'extension du droit de visite, dans le seul but de pouvoir rencontrer l'ex conjoint plus sou-

vent et de le récupérer. Le risque est que l'enfant devienne l'élément d'une stratégie. Il est ainsi " enfant-appât ", instrumentalisé⁴.

Dans toutes ces situations, la fonction parentale ne peut se réaliser correctement, car l'enfant n'est pas reconnu en tant que sujet mais bien comme objet.

PSYCHOPATHOLOGIE DE LA SEPARATION PARENTALE

La séparation provoque chez les parents une souffrance qui en ravive de plus anciennes. Il n'est pas facile de savoir ce qui est déterminé par les structures mentales de l'un et/ou l'autre parent, de ce qui est déterminé par la situation de la séparation.

Deux types de manifestations peuvent en résulter : les unes résultant de troubles psychopathologiques préalables à la séparation et les autres apparaissant après la séparation. Les troubles préexistants sont de l'ordre de la déficience mentale, la psychose apparue durant la vie commune, les états limites, les abus de toxiques. Ces situations requièrent bien souvent un encadrement des contacts entre le parent et l'enfant afin de repérer les moments de décompensation du ou des parents et ainsi protéger l'enfant de situation de danger.

Les troubles psychopathologiques apparaissant après la séparation peuvent être considérés comme des réactions de type post-traumatique. Elles s'expriment de façon individuelle ou collective. Dans le premier cas, les deux parents produisent des troubles conjointement et de manière complémentaire. Le conflit entre les parents comble alors leur besoin psychologique de rester en couple malgré la séparation. Ils se nourrissent de leurs conflits et ont un besoin inconscient de les prolonger à travers leur enfant. Ils ont souvent une histoire d'amour passionnée et tumultueuse. L'enfant est, pour eux, la représentation de cette histoire. Le conflit est le moyen de rester en relation à travers cet enfant-symbole.

Les réactions post-traumatiques s'exprimant de façon individuelle témoignent de deux zones de fragilité psychique : la loi intériorisée et l'estime de soi.

• **La séparation parentale confronte à la loi.** La formation du couple, les rapports avec les enfants appartiennent à la sphère privée et intime. Il n'est pas étonnant que certains parents estiment qu'ils sont les seuls à pouvoir juger du bien et du mal en matière d'éducation des enfants. Par rapport à la loi, les déviances vont du déni pur et simple à l'utilisation perversie du système (multiplication des procédures judiciaires). Le parent " dé négatif " dénie la qualité de parent à l'autre en dépit des évidences. Il estime pouvoir dire qui est réellement " père " et " mère ". Ces parents enseignent la toute puissance de l'individu face à une société qui hésite à faire respecter ses règles. Lors du rappel de la loi ou des décisions judiciaires régissant les visites, les enfants rétorquent " de toute façon, c'est pas le juge, c'est

mon père (ma mère) qui décide ». En conséquence, ils restent convaincus que seule compte la loi du plus fort ou du plus malin. Il est légitime d'avoir des inquiétudes concernant l'avenir de ces enfants qui auront eu ce modèle de comportement social. Pour que ces phénomènes cessent, il faut souvent que le parent lésé pour non présentation de l'enfant porte plainte et que la justice tranche.

- **La séparation amène la question de l'estime de soi**, de l'interrogation concernant sa propre valeur, ses capacités à susciter l'amour et le retenir. En cas de faible estime de soi, le doute s'installe et les manifestations pathologiques se développent. Elles peuvent prendre une forme défensive ou une forme abandonnique.

Dans la forme défensive, le sujet lutte contre la dévalorisation de soi, en niant ses faiblesses et accentuant les défauts de l'autre pour se convaincre de sa propre valeur. Cette attitude évite de sombrer dans la dépression. C'est le cas des femmes qui privilégient la valorisation dans le domaine intellectuel. Elles utilisent un discours pseudo-savant sur l'éducation des enfants. L'enfant est alors investi par la mère comme l'exemple de la véracité de ses allégations, l'enfant n'a d'autre choix que de se conformer aux désirs de sa mère.

Dans la forme abandonnique, le parent est passif et adopte des comportements d'auto-dévalorisation avec risques ultérieurs de marginalisation sociale ou professionnelle.

La forme mixte commence par une phase défensive suivie d'une phase abandonnique.

Dans ces situations, l'enfant est souvent le seul " thérapeute " de son parent. Les images parentales sont peu contenant, peu sécurisantes et l'enfant finit par être atteint au niveau de son propre narcissisme⁴.

FACTEURS INFLUENCANT L'ADAPTATION DES ENFANTS AU DIVORCE PARENTAL

Les conséquences d'un divorce sur l'équilibre psychoaffectif d'un enfant sont difficiles à évaluer étant donné la multitude de facteurs pouvant intervenir. Ces facteurs sont complémentaires et se potentialisent l'un l'autre.

L'âge de l'enfant

La rupture du cadre de vie, l'éloignement d'un des parents, l'incertitude sur l'avenir immédiat concourent à l'émergence de l'anxiété. La période aiguë au moment de la séparation est caractérisée par l'angoisse qui sera l'objet d'une élaboration elle-même dépendant de l'âge, du degré de conflictualisation auquel est soumis l'enfant par ses parents. Plus l'enfant est jeune, plus il est démuné dans ses capacités d'élaboration et de mentalisation de ses angoisses. Plus le conflit est aigu entre les parents, moins ceux-ci sont disponibles pour écouter leur enfant et moins l'enfant pourra élaborer son angoisse⁶.

- **Chez le nourrisson**, il est difficile de se représenter l'impact de la séparation parentale. Le risque est grand d'observer un renforcement de la relation mère-enfant avec une certaine difficulté à créer une relation affective suffisante entre le père et son bébé. C'est dans l'absence physique d'un des parents que le nourrisson découvre la séparation de ses parents. Il imagine difficilement la vie de celui qui est absent tant qu'il ne peut associer à des mots, des éléments qu'il n'a pas observés, manipulés, reconnus et intégrés dans son monde de référence. Il est sensible à l'état psychologique de ses parents, aux changements de leurs comportements et des rythmes de vie. Il exprime alors par son corps ce qu'il ne peut verbaliser : troubles du sommeil, troubles de l'alimentation, agitation, coliques, etc.

- **Entre un et trois ans**, l'anxiété de séparation, la tristesse, les troubles du sommeil, la régression dans les acquisitions cognitives et motrices, les craintes phobiques, l'instabilité peuvent apparaître et sont souvent liés à la séparation parentale⁶.

- **Entre trois et six ans**, voir ses parents se disputer, s'opposer, se séparer peut constituer la réalisation fantasmatique du désir incestueux (écarter l'un des parents pour posséder l'autre). La séparation parentale vient réaliser une partie des souhaits œdipiens de l'enfant. Il peut exprimer des sentiments hostiles à l'égard de l'un ou l'autre parent en fonction d'une situation imaginaire sans que ceux-ci ne reflètent une situation réelle. Cela entraîne un traumatisme psychique dans la mesure où la réalité vient à la rencontre du fantasme. L'enfant, se vivant fantasmatiquement responsable du divorce, va réagir par un mouvement de culpabilité. Les symptômes pouvant apparaître sont : les conduites d'échec (échec scolaire, trouble du comportement de type auto-punitif), des états dépressifs, une névrose d'abandon qui est caractérisée par l'alternance d'une dépression avec le regret de l'unité familiale, le sentiment d'être petit, faible, vulnérable puis à d'autres moments des phases d'agressivité⁶.

- **Entre six et douze ans**, la réaction projective est un mode de défense naturelle de l'enfant. Ce mode de défense peut être renforcé par la tendance qu'ont les parents d'être eux-mêmes projectifs, attribuant l'origine du conflit à l'autre. Si l'aménagement conflictuel familial favorise la projection comme mode de défense, le comportement de l'enfant sera marqué par de l'instabilité, l'extériorisation de la souffrance en accusant les autres (en particulier le nouveau conjoint), l'établissement de relations fondées sur le chantage et la manipulation.

L'enfant peut présenter une attitude d'hypermaturité : il se prend en charge seul, joue peu, est hyperadapté aux demandes des adultes, demande peu aux adultes. Cette attitude, en soi positive, peut entraver toute tendance régressive et être à l'origine, pendant l'adolescence, de réactions inappropriées telles que la tendance paranoïaque⁶ : l'enfant n'a pas utilisé les mécanismes de défense primitifs tels que le clivage,

la projection et le déni, habituels à cet âge mais ces mécanismes apparaissent ultérieurement à l'adolescence.

Les conflits de loyauté peuvent surgir. L'enfant ne sent pas le droit d'aimer son père et sa mère. Il a besoin de trouver un coupable (qui ne soit pas lui) et de le punir en refusant par exemple de lui manifester son affection⁴. Dans d'autres cas, l'enfant défend le parent absent et le valorise. Cela ravive le conflit entre les parents et donc maintient la relation entre les parents. Cela peut également répondre au besoin de l'enfant de rendre l'autre parent présent, de le réhabiliter et démontrer qu'il n'est pas mauvais.

D'autres symptômes peuvent se développer chez l'enfant comme la tristesse, la dépression, les phobies, le sentiment d'être capable de favoriser la réconciliation ou la séparation des parents. Les performances scolaires ne sont pas nécessairement mauvaises, l'école constituant pour l'enfant le seul milieu d'investissement gratifiant⁵.

- **A l'adolescence**, il convient de faire la distinction entre les situations où le divorce des parents est ancien de celles où le divorce est concomitant à l'adolescence.

Lorsque la séparation des parents est **ancienne**, que le conflit parental est apaisé et que l'adolescent a pu maintenir des relations avec ses deux parents, le vécu du divorce ne semble pas source de difficultés supplémentaires pour lui. Au contraire, le conflit de l'enfant avec ses parents peut être moins intense du fait que l'enfant a déjà acquis une certaine distanciation par rapport aux figures parentales. Par contre, le conflit se centre plus fréquemment sur l'un des beaux-parents qui peut devenir la cible du conflit de générations.

Dans la situation où le divorce est ancien avec des relations parentales médiocres après la séparation ou lorsqu'un des parents a disparu, l'adolescent est confronté à deux types de problématiques : la première concerne des difficultés d'identification avec le danger d'une identification négative ; les velléités d'indépendance du jeune, ses conduites provocatrices représentent alors, aux yeux d'un des parents, le surgissement soudain de l'ex-conjoint et renforcent les craintes d'une hérédité, d'une ressemblance ; un cercle vicieux est ainsi créé et l'adolescent se trouve chaque fois confirmé, à travers ses conduites les plus pathologiques, dans l'identité qu'il recherche. Le deuxième type de problématique réside dans le lien étroit à un seul parent ressenti dépressif ou au contraire trop idéalisé dont il est impossible de se séparer. Le processus de séparation-individuation est alors entravé par la culpabilité ressentie par l'adolescent qui éprouve son besoin d'autonomie comme un comportement directement agressif à l'égard de son parent. La dépression risque d'être un compromis qui bloque le processus adolescent et donne à l'enfant et son parent des bénéfices. Le parent continue à se dévouer aux soins de l'enfant-adolescent, l'enfant soutient, par cette dépression même, l'équilibre thymique du parent⁶.

Franklin, Janoff-Bulman et Roberts montrent que les enfants dont les parents ont divorcé sont moins optimistes en ce qui concerne le succès de leur propre mariage. La persistance de conflits parentaux affecte tous les niveaux de confiance⁷.

Lorsque la séparation parentale survient **à l'adolescence**, elle interfère avec le mouvement normal de désidérialisation parentale, et la recherche en dehors de la famille d'un modèle identificatoire. De ce fait, elle peut faciliter l'évolution vers la maturité, l'autonomie. Par contre, si les parents paraissent vulnérables, désorganisés, dépressifs, l'adolescent peut se sentir responsable du bien-être d'un ou des deux parent(s) et devenir un soutien, un thérapeute, en un mot se parentifier⁶.

La séparation parentale, avec ce qu'elle implique de perturbations psychologiques chez les parents, ne favorise pas l'écoute et la stabilité. C'est alors une période où, par moment, tout semble possible avec un risque de passage à l'acte (suicide, recours aux toxiques, dérive sexuelle, sabotage scolaire) qui nécessite une grande disponibilité de la part de l'entourage⁴.

À l'adolescence, le divorce parental est une expérience douloureuse entraînant de l'anxiété (notamment en ce qui concerne l'avenir), du mépris des valeurs familiales et la désidérialisation des parents, aux dépens du sentiment d'estime de soi¹.

La personnalité de l'enfant

La personnalité de l'enfant intervient dans ses capacités à pouvoir s'adapter à un événement stressant. Le divorce parental étant hautement coté dans l'échelle de gravité des stress, fragilise l'équilibre psychique de tout enfant. Ainsi, un enfant ayant une personnalité fragile développera plus fréquemment des mécanismes d'adaptation non fonctionnels par rapport à celui dont la personnalité est plus solide. Selon Cyrulnik⁸, la résilience de l'individu, c'est-à-dire sa capacité à pouvoir faire face au stress, est essentielle pour élaborer un nouvel équilibre.

D'autre part, la qualité du maternage précoce intervient également dans la constitution de la personnalité. Pouvoir expérimenter, au début de la vie, une mère "suffisamment bonne" permet à l'enfant de se construire une base narcissique, c'est-à-dire une estime de soi suffisamment solide pour faire face aux événements de la vie.

Enfin, le stress de la séparation réactive les solutions expérimentées par l'enfant lors de difficultés antérieures.

L'identité se construit à partir des mécanismes identificatoires mais aussi à partir des différents systèmes d'appartenance auxquels participe l'individu (famille, école, amis, travail, pays, etc.). Chaque appartenance renvoie une image de soi dans un contexte particulier. Plus l'individu appartient à un nombre important de systèmes, plus son identité est renforcée. S'il perd un système d'appartenance, les autres pallieront

cette carence pour lui garantir des points de repère. Lors de la séparation parentale, l'enfant perd l'appartenance à la famille nucléaire. Aussi, il est important de pouvoir maintenir les relations avec les grands-parents, les oncles et tantes, les cousins et de préserver ainsi l'appartenance à la famille élargie.

Le contexte

Plus que le divorce en lui-même, c'est le contexte dans lequel il se déroule, c'est-à-dire la nature de la mésentente, la place de l'enfant au sein du conflit parental, le vécu des parents qui influenceront l'évolution de l'enfant.

Les conflits parentaux

Ce sont les conflits conjugaux plus que le divorce en soi ou les conflits après le divorce qui influencent négativement l'adaptation de l'enfant. Kelly³, dans une revue de la littérature, montre que les problèmes comportementaux et scolaires, observés chez des enfants examinés avant et après la séparation d'un couple conflictuel, étaient préalablement présents. La présence de conflits, de différends verbaux entre parents n'est pas en elle-même un facteur de prédiction de problème d'adaptation. L'intensité, la fréquence des conflits conjugaux, le style de conflit, la manière de les résoudre, la présence de personnes ressources sont les facteurs les plus importants de prédiction de difficultés ultérieures d'adaptation chez l'enfant. L'intensité élevée du conflit est associée à plus d'anxiété chez le bébé et l'enfant ; chez l'adolescent, la sévérité du conflit mène à une augmentation des conduites agies (désobéissance, délinquance), et des conduites de type dépression, anxiété, faible estime de soi.

Par ailleurs, les conflits ouverts entre parents induisent chez l'enfant plus de symptômes agis et les conflits latents plus de symptômes dépressifs. Les enfants reproduisent alors le même type d'interactions apprises chez leurs parents, à savoir le non contrôle de l'agressivité avec passage à l'acte de type hétéro-agressif (comportement impulsif, violent) ou le retournement contre soi (la dépressivité). D'autre part, les conflits parentaux entraînent une détérioration de la qualité parentale. En effet, la qualité des relations parents-enfants est souvent détériorée, les mères sont moins chaleureuses, moins empathiques et les pères s'investissent moins dans leur rôle parental³.

La place de l'enfant

Dans le meilleur des cas, l'enfant pourra garder sa place d'enfant, si les parents ne sont pas trop englués dans leur propre conflit. L'enfant ressent une certaine sécurité dans l'amour parental et s'autorise à rester l'enfant " enfant ".

L'enfant " adulte " est celui dont les parents ne lui ont pas permis de rester un enfant " enfant ". Cet enfant s'aperçoit très vite que les visites sont l'occasion de récriminations. Il a une grande capacité de gestion de

la relation ; c'est lui qui rectifie les déclarations excessives et ramène le parent à la raison.

L'enfant " messenger " maintient le lien entre ses parents qui ne parviennent plus à communiquer autrement que par son intermédiaire. Il peut aller jusqu'à présenter des symptômes psychiques ou physiques pour que les parents parlent de lui. Outre les stratégies que l'enfant doit utiliser pour maintenir le contact, il dépense beaucoup d'énergie à s'adapter à l'un ou l'autre parent. Il est épuisé et démobilisé pour d'autres activités propres à son âge⁴.

L'enfant peut être tenu inconsciemment pour responsable de la séparation. C'est l'enfant " bouc émissaire " cristallisant sur sa personne toute l'agressivité des parents ; l'enfant va s'enfermer dans un rôle de victime expiatoire, multipliant les situations de rejet, et induisant les mauvais traitements, les sévices moraux, les situations d'exclusion^{1,6}.

Il lui est parfois demandé de se substituer à l'un des parents, de soigner celui qui est déprimé (enfant thérapeute ou médicament), d'être le confident ou le complice de l'un des parents (enfant protecteur)⁶. Même si l'enfant garde une capacité de jugement parfois étonnante, il se charge d'un poids qu'il ne devrait pas porter.

L'enfant peut être aussi pris à témoin ou otage au sein du conflit. L'enfant " vengeur " est déterminé à prendre parti dans la guerre parentale. Si le parent se saisit de cette occasion pour faire aboutir ses propres besoins, il devient un enfant " écartelé " en souffrance majeure. Il se trouve aliéné au désir de l'adulte. Il se défend en s'adaptant aux changements de références éducatives, aux règles contradictoires et aux principes éducatifs opposés. Il se construit une sorte de personnalité multiple. L'enfant est alors peu disponible pour les tâches scolaires, les relations avec les enfants de son âge⁴.

L'enfant qui ne peut garder sa place d'enfant ne peut avoir une bonne relation tant avec sa mère qu'avec son père et rend donc le pronostic d'adaptation de l'enfant plus réservé^{2,9}.

La famille

Les relations de l'enfant avec ses parents sont intégrées dans un réseau plus large d'interactions avec les membres de la famille dite " élargie ". Des situations de conflit, de rejet ou de fuite se répètent de génération en génération comme si la pensée avait été imprégnée par une façon de réagir à une situation donnée. En l'absence de parole et de sens, l'enfant devenu adulte ne décrypte pas les enjeux inconscients qui sous-tendent les actions aboutissant à ces situations répétitives.

La séparation parentale s'inscrit dans l'histoire familiale et en modifie le cours. La rupture du couple suscite nombre d'interprétations où les responsabilités

sont recherchées chez les protagonistes mais aussi dans l'environnement familial. Le risque est grand qu'un alignement massif d'une famille ne se fasse contre l'autre jugée coupable. L'enfant devient l'enjeu plus ou moins convoité. Les traits de caractères semblables à ceux du parent de l'autre famille résonnent plus douloureusement, l'enfant représentant malgré lui ce qui est devenu insupportable.

La rupture de couple parental peut avoir été favorisée par un empiètement trop important d'une famille d'origine sur la famille nucléaire. C'est l'expression d'un dysfonctionnement persistant entre le père ou la mère et ses propres parents. Le parent qui n'a pas trouvé sa place dans la triangulation avec ses propres parents ne peut se situer de façon satisfaisante entre son conjoint et ses enfants. La rupture peut alors renforcer l'attachement à la famille d'origine, la responsabilité de l'échec étant projetée sur l'autre conjoint. L'enfant risque d'être englué dans la problématique du parent non dissocié de sa famille d'origine⁴.

Les systèmes supportifs

Les recherches ont identifié des facteurs qui aident l'enfant à se protéger des conflits : une bonne relation avec au moins un des parents, la chaleur parentale, le support de la fratrie, les enseignants, une bonne estime de soi, l'appui des pairs³.

La position au sein de la fratrie intervient également dans l'adaptation de l'enfant. Le rôle de l'aîné est souvent difficile puisqu'il est tiraillé entre les systèmes parental et fraternel¹⁰.

Si la famille élargie reste en dehors du conflit des parents, elle peut également offrir à l'enfant une écoute et ainsi l'aider dans l'élaboration de ses angoisses.

L'école et les activités parascolaires sont des lieux où l'enfant va pouvoir s'investir dans des activités épanouissantes et par-là, se distancier des conflits.

Le divorce ou la séparation de fait

Le divorce est une annulation juridique du lien du mariage. Sa portée symbolique est claire. Par contre, la séparation est vécue comme pouvant être réversible et elle laisse plus de place chez l'enfant pour le fantasme d'une remise en couple.

L'adaptation socio-économique

La situation de divorce est souvent associée à une plus grande instabilité économique, un déclin du niveau de vie et une diminution de l'accès aux ressources socioculturelles. Dans ce contexte, on note une légère baisse des performances scolaires à mettre en relation avec une diminution des attentes éducationnelles des parents et une diminution des ressources économiques de la famille. Ces enfants sont plus livrés à eux-mêmes ce qui explique à l'adolescence une augmentation de l'usage du tabac, de l'al-

cool, des drogues et un risque accru de grossesse précoce³.

ASPECTS PREVENTIFS DES TROUBLES PSYCHIQUES CHEZ L'ENFANT

L'annonce de la rupture du couple parental est toujours vécue comme un cataclysme. Même lorsque l'enfant perçoit des changements de comportements entre ses parents et qu'il sait intellectuellement que ses parents risquent de se séparer, il espère affectivement que cela n'arrive pas. Ce n'est que dans le cas de conflits violents que l'enfant exprime parfois son soulagement de voir la situation changer. S'il n'existe pas de règles préétablies, il est important que les deux parents soient présents pour annoncer la décision de séparation. La rupture du lien conjugal ne doit pas remettre en cause le lien établi entre l'enfant et chacun de ses parents. Très rapidement, l'enfant a besoin de savoir ce qui va changer dans sa vie quotidienne afin d'appréhender au mieux une réalité qui lui fait peur. La parole dite et respectée, la régularité de l'organisation de sa vie sont essentielles pour aider l'enfant à s'adapter aux changements qui surviennent après la séparation parentale. Elles lui permettent d'anticiper les événements concrets qui rythment sa journée et d'en garder la maîtrise. La capacité des parents à contrôler leurs affects et à lui expliquer ce qui se passe dans sa vie est essentielle.

L'enfant confronté à la rupture du couple parental a un sentiment très fort de perte (perte de ses repères affectifs, familiaux, perte de revenus). Cela entraîne un état psychique proche de celui du deuil. La cicatrisation émotionnelle passe par différents stades : la période de choc (avec refus de voir la réalité, la colère, la tristesse, le chagrin, l'impuissance) suivie d'une période d'acceptation puis de nouveaux attachements dans sa nouvelle vie. S'il perçoit le désir de ses parents de lui garder une place centrale dans leur vie, l'enfant reprend confiance dans sa capacité à susciter leur amour et il peut se projeter à nouveau dans l'avenir⁴.

CONCLUSIONS

Dans le meilleur des cas, les enfants placés en situation d'éclatement de leur famille vont développer au maximum leurs ressources propres tant affectives qu'intellectuelles et se constituer une carapace les mettant à l'abri des épreuves. Ce sont généralement des enfants qui prennent une certaine distance vis-à-vis de leurs parents, s'intéressent aux activités extrafamiliales et s'enferment dans un égoïsme protecteur ; parfois, ils font preuve d'une maturité étonnante leur permettant d'aménager leur situation personnelle face au divorce de leurs parents dans le sens d'un meilleur confort. D'autres enfants vont avoir tendance à fuir la réalité dans une sorte de rêverie diurne et se complaire à fantasmer sur le thème de l'union des parents, affabulant au besoin sur la cohésion de leur famille sans présenter de troubles au niveau de l'adaptation sociale. Enfin d'autres enfants en raison de leur personnalité, ne sont pas à même de réagir

adéquatement mais vont au contraire exprimer leur désarroi affectif de façon pathologique. La clinique des troubles est variée : plaintes hypochondriaques, accès d'angoisse, épisodes anorexiques, insomnie, trouble des conduites (vol, fugue, toxicomanie), états dépressifs, symptômes névrotiques ou psychotiques. Aucun trouble ou tableau clinique n'est spécifique à la situation du divorce et les symptômes qui surviennent s'élaborent à partir de la personnalité sous-jacente et de son niveau de développement. Le divorce et la mésentente parentale sont à prendre en considération comme facteurs de vulnérabilité, de morbidité plutôt que comme facteur étiologique précis¹⁻³.

Les conflits importants entre les parents influencent négativement l'adaptation psychosociale de l'enfant. La qualité de la relation entre les parents ainsi que celle des relations enfant-parents après le divorce semblent être les facteurs les plus importants de l'adaptation de l'enfant^{1,3,10}.

Après le divorce, il y a un risque relatif de troubles émotionnels pathologiques mais la grande majorité des enfants ne développent pas de tels problèmes. A long terme, le divorce des parents a un impact modéré sur la santé mentale des jeunes adultes^{3,11}.

Les médecins de famille, les centres médico-psycho-sociaux, en tant qu'intervenants de première ligne, jouent un rôle crucial dans le dépistage des signes de trouble de l'adaptation. Ils peuvent orienter les enfants concernés vers les professionnels de la santé mentale, permettant ainsi une prise en charge plus précoce, et éviter la chronification de réactions pathologiques comme la désinsertion scolaire ou le développement d'une pathologie mentale^{12,13}. Le médecin de famille peut également être sensible aux conflits existant entre les parents et suggérer la mise en place d'une médiation familiale visant à rétablir un dialogue pragmatique entre les deux parents.

BIBLIOGRAPHIE

1. Lebovici S, Diatkine R, Soulé M : Traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, 1985 ; III : 365-74

2. Marcelli D, Braconnier A : Adolescence et psychopathologie. Paris, Masson, 1999 : 389-93
3. Kelly JB : Children's adjustment in conflicted marriage and divorce : decade review of research. J Am Acad Child Adolesc Psychiatry 2000 ; 39 : 963-73
4. Poussin G, Martin-Lebrun E : Les enfants du divorce. Paris, Dunod, 1997 : 11-53 ; 105-10
5. Kelly JB, Wallerstein JS : The effects of parental divorce. Experience of child in de early latency. Amer J Orthopsychiatr 1976 ; 46 : 21-32
6. Marcelli D : Enfance et psychopathologie. Paris, Masson, 1999 : 464-9
7. Franklin KM, Janoff-Bulman R, Roberts JE : Long term impact of parental divorce on optimism and trust changes in general assumptions or narrow belief. J Pers Soc Psychol 1990 ; 59 : 743-55
8. Cyrulnik B : Un merveilleux malheur. Paris, Editions O. Jacob, 1999
9. Richardson S, Mc Cabe MP : Parental divorce during adolescence and adjustment in early adulthood. Adolescence 2001 ; 36 : 467-89
10. Siméon M : La place des aînés lors de la séparation. Cahier critique de thérapie familiale et de pratique de réseaux 2001 ; 27 : 83-97
11. Chase-Lansdale PL, Cherlin AJ, Kierman KE : The long-term effects of parental divorce on the mental health of young adults : a developmental perspective. Child Dev 1995 ; 66 ; 1614-34
12. Westman JC : The impact of divorce on teenagers. Clin Pediatr 1983 ; 22 : 692-7
13. Cohen GJ : Helping children and families deal with divorce and separation. Paediatrics 2002 ; 110 : 1019-23

Correspondance et tirés à part :

S. VANGYSEGHEM
Rue Coleau 11
6061 Montignies sur Sambre

Travail reçu le 10 avril 2003 ; accepté dans sa version définitive le 26 août 2004

* * *